

États financiers



# Fonds équilibré Lincluden

En dollars canadiens

Exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, Bureau 4600

Toronto (Ontario) M5H 2S5

Canada

Téléphone 416-777-8500

Télécopieur 416-777-8818

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Fonds Équilibré Lincluden

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Équilibré Lincluden (le « Fonds »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 27 mars 2025

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
<b>ACTIFS</b>		
Actifs financiers non dérivés [note 10]	99 753 526	87 672 146
Trésorerie	829 048	386 247
Sommes à recevoir au titre de la vente de placements	-	334 142
Souscriptions à recevoir	-	5 000
Intérêts à recevoir	218 671	191 271
Dividendes à recevoir	216 955	226 455
Actifs dérivés [note 7]	-	52 758
Charges payées d'avance	50 324	42 242
<b>Total des actifs</b>	<b>101 068 524</b>	<b>88 910 261</b>
<b>PASSIFS</b>		
Rachats à payer	11 407	900 000
Frais de gestion à payer	34 287	14 944
Autres charges à payer	15 873	19 723
Autres passifs	37 029	29 137
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	9 462	-
Passifs dérivés [note 7]	64 875	-
<b>Total des passifs</b>	<b>172 933</b>	<b>963 804</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>100 895 591</b>	<b>87 946 457</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Parts de série A	10 446 478	522 745
Parts de série O	21 527 715	28 919 896
Parts de série F	68 921 398	58 503 816
<b>Parts en circulation par série [note 6]</b>		
Parts de série A	555 121	30 109
Parts de série O	1 166 674	1 706 408
Parts de série F	3 719 083	3 436 740
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part [note 4]</b>		
Parts de série A	18,82	17,36
Parts de série O	18,45	16,95
Parts de série F	18,53	17,02

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Au nom du gestionnaire du Fonds  
Lincluden Investment Management Limited, à titre de fiduciaire



Paula Darling  
Vice-présidente



Philip R. Evans  
Président

## États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Intérêts aux fins des distributions	1 341 111	888 563
Dividendes	1 624 099	1 505 127
<b>Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés</b>		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements	1 484 025	1 382 585
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les dérivés	(18 043)	(5 192)
Profit net (perte nette) de change sur la trésorerie	3 062	20 746
Autre profit net (perte nette)	16 183	(8 952)
Variation du profit de change latent (de la perte de change latente) sur la trésorerie	19 970	10 937
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	6 517 896	4 062 415
	<b>10 988 303</b>	<b>7 856 229</b>
<b>CHARGES [note 8]</b>		
Frais de gestion	190 704	141 935
Honoraires d'audit	47 061	53 478
Charges d'exploitation	46 171	49 395
Frais de garde et frais administratifs	22 922	22 208
Frais du comité d'examen indépendant	35 000	35 000
Frais de tenue de livres et de comptabilité	84 026	75 704
Commissions de courtage et autres coûts d'opérations liés au portefeuille	17 890	20 850
Retenues à la source	115 155	131 913
Taxe de vente harmonisée	50 814	44 554
Autres charges	-	2 560
	<b>609 743</b>	<b>577 597</b>
Renonciation ou prise en charge de charges par le gestionnaire [note 8]	(189 655)	(183 437)
	<b>420 088</b>	<b>394 160</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>10 568 215</b>	<b>7 462 069</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Parts de série A	109 676	37 423
Parts de série O	3 433 518	2 576 686
Parts de série F	7 025 021	4 847 960
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Parts de série A	1,10	1,19
Parts de série O	2,07	1,52
Parts de série F	1,98	1,50

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

Parts de série A	2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>522 745</b>	<b>531 402</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>109 676</b>	<b>37 423</b>
<b>Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables</b>		
Provenant du revenu net de placement	(51 404)	(3 307)
Provenant des gains en capital nets réalisés	-	(2 329)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(51 404)</b>	<b>(5 636)</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables [note 6]</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	10 220 063	106
Montant reçu au réinvestissement de distributions	46 091	5 636
Montant payé au rachat de parts	(400 693)	(46 186)
<b>Augmentation (diminution) nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>9 865 461</b>	<b>(40 444)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>9 923 733</b>	<b>(8 657)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>10 446 478</b>	<b>522 745</b>

Parts de série O	2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>28 919 896</b>	<b>28 030 870</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>3 433 518</b>	<b>2 576 686</b>
<b>Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables</b>		
Provenant du revenu net de placement	(833 935)	(730 154)
Provenant des gains en capital nets réalisés	-	(177 943)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(833 935)</b>	<b>(908 097)</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables [note 6]</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	1 641 541	238 960
Montant reçu au réinvestissement de distributions	812 862	886 169
Montant payé au rachat de parts	(12 446 167)	(1 904 692)
<b>Diminution nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(9 991 764)</b>	<b>(779 563)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(7 392 181)</b>	<b>889 026</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>21 527 715</b>	<b>28 919 896</b>

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

Parts de série F	2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>58 503 816</b>	48 501 848
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>7 025 021</b>	4 847 960
<b>Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables</b>		
Provenant du revenu net de placement	(1 687 675)	(1 254 744)
Provenant des gains en capital nets réalisés	-	(234 059)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(1 687 675)</b>	(1 488 803)
<b>Opérations sur les parts rachetables [note 6]</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	10 601 775	11 650 428
Montant reçu au réinvestissement de distributions	1 687 675	1 466 061
Montant payé au rachat de parts	(7 209 214)	(6 473 678)
<b>Augmentation nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>5 080 236</b>	6 642 811
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>10 417 582</b>	10 001 968
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>68 921 398</b>	58 503 816

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.



## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024 \$	2023 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 568 215	7 462 069
Ajustements pour :		
Variation (du profit de change latent) de la perte de change latente sur la trésorerie	(19 970)	(10 937)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente de placements	(1 484 025)	(1 382 585)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(6 517 896)	(4 062 415)
Achat de placements	(25 115 925)	(49 184 959)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	22 034 734	41 986 575
Intérêts à recevoir	(27 400)	(62 752)
Dividendes à recevoir	9 500	(9 831)
Charges payées d'avance	(8 082)	(29 137)
Autres passifs	23 385	31 270
	(537 464)	(5 262 702)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	22 468 379	11 884 494
Montant payé au rachat de parts	(20 944 667)	(7 524 556)
Distributions versées aux porteurs de parts	(16 924)	(44 670)
	1 506 788	4 315 268
	19 970	10 937
<b>Variation du profit de change latent sur la trésorerie</b>		
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	989 294	(936 497)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	386 247	1 619 769
Placements à court terme dont l'échéance était de trois mois ou moins à la date d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	297 025	—
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice a)</b>	<b>1 672 566</b>	<b>683 272</b>
Intérêts reçus	1 313 711	825 811
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	1 518 444	1 363 383
<b>a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :</b>		
Trésorerie	829 048	386 247
Placements à court terme dont l'échéance était de trois mois ou moins à la date d'acquisition	843 518	297 025
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 672 566</b>	<b>683 272</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>ACTIONS ORDINAIRES — 57,50 %</b>			
<b>ACTIONS CANADIENNES — 28,50 %</b>			
<b>Services de communication — 1,20 %</b>			
BCE Inc.	21 441	1 287 713	714 414
Rogers Communications Inc., catégorie B	10 835	629 686	478 799
		1 917 399	1 193 213
<b>Produits de consommation discrétionnaire — 3,20 %</b>			
Boyd Group Services Inc.	4 389	802 860	951 448
La Société Canadian Tire Ltée, catégorie A	2 619	404 762	396 045
Doman Building Materials Group Ltd.	3 823	27 793	32 419
Les Vêtements de sport Gildan Inc.	10 216	452 692	691 112
Magna International Inc.	9 741	690 151	585 239
Martinrea International Inc.	1 845	17 126	16 642
Restaurant Brands International Inc.	5 685	387 697	532 628
		2 783 081	3 205 533
<b>Produits de consommation de base — 2,80 %</b>			
Alimentation Couche-Tard Inc.	9 979	450 851	795 526
Empire Co., catégorie A	20 630	753 238	905 451
Premium Brands Holdings Corp.	14 166	1 275 275	1 120 247
		2 479 364	2 821 224
<b>Énergie — 4,40 %</b>			
Advantage Energy Ltd.	4 734	40 263	46 677
Canadian Natural Resources Ltée	17 050	680 462	756 679
Gibson Energy Inc.	1 908	41 393	46 708
Pembina Pipeline Corp.	16 460	680 389	874 191
Peyto Exploration & Development Corp.	4 335	47 518	74 302
Suncor Énergie Inc.	13 817	411 060	708 950
Corporation TC Énergie	18 380	948 695	1 231 276
Vermilion Energy Inc.	45 035	993 043	609 323
Whitecap Resources Inc.	5 005	46 728	51 051
		3 889 551	4 399 157
<b>Services financiers — 7,70 %</b>			
La Banque de Nouvelle-Écosse	13 373	969 228	1 032 262
Brookfield Corp., catégorie A	16 573	827 697	1 369 261
Brookfield Wealth Solutions Ltd.	793	46 155	65 565
BSR REIT	1 586	27 885	27 631
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 088	555 448	826 372
Banque canadienne de l'Ouest	1 163	30 247	68 326
Decisive Dividend Corp.	4 811	36 169	28 529
Intact Corporation financière	2 302	404 921	602 503
InterRent REIT	3 529	40 844	35 819
MCAN Mortgage Corp.	1 739	28 778	31 737
Onex Corp.	228	16 968	25 600
Banque Royale du Canada	12 000	1 092 214	2 079 840
La Banque Toronto-Dominion	19 659	1 256 206	1 504 503
		5 332 760	7 697 948
<b>Produits industriels — 4,40 %</b>			
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	18 648	754 947	669 090
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	10 856	1 276 238	1 584 651
Finning International Inc.	23 298	892 983	887 421
Hammond Power Solutions Inc.	3 102	291 278	397 211
Quincaillerie Richelieu Ltée	831	23 868	32 442
Groupe WSP Global Inc.	3 470	505 786	877 771
		3 745 100	4 448 586

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Technologies de l'information — 2,80 %</b>			
Calian Group Ltd.	1 113	45 425	53 814
CGI Inc.	6 044	499 017	950 600
Computer Modelling Group Ltd.	64 552	512 455	687 479
Constellation Software Inc.	241	344 152	1 071 223
Les Systèmes Enghouse Limitée	1 530	60 397	41 448
Evertz Technologies Ltd.	2 671	32 638	33 655
Gatekeeper Systems Inc.	28 244	17 906	16 099
Information Services Corp., catégorie A	1 002	29 521	26 242
		1 541 511	2 880 560
<b>Matières — 2,00 %</b>			
AirBoss of America Corp.	5 489	35 586	20 913
Artemis Gold Inc.	2 459	14 527	33 811
Aya Gold & Silver Inc.	2 281	24 119	24 498
CCL Industries Inc., catégorie B	10 446	590 468	772 482
Interfor Corp.	1 904	41 561	31 968
K92 Mining Inc.	3 310	23 951	28 731
Major Drilling Group International Inc.	125 460	1 153 053	1 030 026
Wesdome Gold Mines Ltd.	2 933	25 223	37 865
		1 908 488	1 980 294
<b>Sociétés et fiducies de fonds communs de placement — 0,00 %</b>			
Olympia Financial Group Inc.	278	26 233	29 941
		26 233	29 941
<b>Services publics — 0,00 %</b>			
Innervég énergie renouvelable Inc.	2 971	29 897	23 916
Superior Plus Corp.	4 743	30 239	30 308
		60 136	54 224
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>		23 683 623	28 710 680
<b>ACTIONS AMÉRICAINES — 19,80 %</b>			
<b>Services de communication — 3,10 %</b>			
Alphabet Inc., catégorie A	5 057	557 562	1 376 057
Verizon Communications Inc.	14 065	809 636	808 507
Walt Disney Co. (The)	6 064	811 743	970 604
		2 178 941	3 155 168
<b>Produits de consommation discrétionnaire — 2,50 %</b>			
Gentex Corp.	14 666	555 894	605 676
Home Depot Inc. (The)	1 452	575 997	811 891
TJX Cos. Inc. (The)	4 077	303 625	708 005
Tractor Supply Co.	5 095	113 173	388 601
		1 548 689	2 514 173
<b>Produits de consommation de base — 2,60 %</b>			
Costco Wholesale Corp.	431	283 319	567 667
Kroger Co. (The)	11 243	473 503	988 260
Walgreens Boots Alliance Inc.	9 391	701 412	125 947
Walmart Inc.	7 300	341 741	948 077
		1 799 975	2 629 951
<b>Énergie — 0,60 %</b>			
EOG Resources Inc.	3 561	491 796	627 458
		491 796	627 458
<b>Services financiers — 4,80 %</b>			
Bank of America Corp.	14 002	447 629	884 589
Citigroup Inc.	5 021	385 830	508 035
Federal Realty Investment Trust	3 792	665 474	610 218
JPMorgan Chase & Co.	2 031	426 295	699 824
Morgan Stanley	5 351	318 655	967 013
U.S. Bancorp	17 028	966 963	1 170 730
		3 210 846	4 840 409
<b>Soins de santé — 2,70 %</b>			
Centene Corp.	7 826	578 862	681 494
Johnson & Johnson	2 690	444 182	559 208
Pfizer Inc.	22 225	926 306	847 563
UnitedHealth Group Inc.	823	531 160	598 443
		2 480 510	2 686 708

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Technologies de l'information — 3,50 %</b>			
Cisco Systems Inc.	10 331	558 422	879 137
Corning Inc.	6 448	208 425	440 448
Microsoft Corp.	1 755	315 002	1 063 328
Oracle Corp.	4 561	316 434	1 092 527
		1 398 283	3 475 440
<b>TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES</b>		<b>13 109 040</b>	<b>19 929 307</b>
<b>ACTIONS INTERNATIONALES — 9,20 %</b>			
<b>Finlande — 0,40 %</b>			
Nordea Bank ABP	26 492	327 512	414 184
		327 512	414 184
<b>France — 3,80 %</b>			
AXA SA, CAAÉ	7 784	243 574	398 109
Compagnie Générale des Établissements Michelin	12 979	549 708	614 551
Orange SA, CAAÉ	44 742	770 779	632 854
Sanofi SA, CAAÉ	8 535	493 179	591 716
Thales SA	3 834	459 945	791 519
TotalEnergies SE, CAAÉ	3 813	240 522	298 714
Vinci SA	3 541	369 239	525 878
		3 126 946	3 853 341
<b>Allemagne — 1,80 %</b>			
SAP SE	2 419	352 168	851 117
Siemens AG, CAAÉ	6 808	672 570	946 126
		1 024 738	1 797 243
<b>Italie — 0,50 %</b>			
Prysmian SPA	6 141	190 795	563 809
		190 795	563 809
<b>Pays-Bas — 0,60 %</b>			
ING Groep NV, CAAÉ	25 420	342 507	572 582
		342 507	572 582
<b>Espagne — 0,70 %</b>			
Amadeus IT Group SA	7 235	684 717	734 704
		684 717	734 704
<b>Royaume-Uni — 1,40 %</b>			
Diageo PLC, CAAÉ	3 345	668 888	611 276
GSK PLC, CAAÉ	9 192	578 238	446 865
Shell PLC, CAAÉ	3 540	224 021	318 799
		1 471 147	1 376 940
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		<b>7 168 362</b>	<b>9 312 803</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>43 961 025</b>	<b>57 952 790</b>

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>OBLIGATIONS — 39,30 %</b>			
<b>Gouvernement du Canada — 9,20 %</b>			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 3,613 %, 2027-09-15	875 000	877 625	876 446
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 2032-12-01	7 175 000	6 655 765	6 848 418
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 2053-12-01	2 130 000	1 454 651	1 510 157
		8 988 041	9 235 021
<b>Gouvernements provinciaux — 14,90 %</b>			
OMERS Finance Trust, 1,550 %, 2027-04-21	190 000	189 812	183 222
Province de la Colombie-Britannique, 2,200 %, 2030-06-18	440 000	436 418	416 200
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 2050-06-18	700 000	532 000	559 097
Province du Manitoba, 2,450 %, 2025-06-02	320 000	323 050	319 157
Province d'Ontario, 2,600 %, 2027-06-02	1 695 000	1 773 167	1 678 808
Province d'Ontario, 2,700 %, 2029-06-02	974 942	1 068 432	956 372
Province d'Ontario, 2,050 %, 2030-06-02	2 425 000	2 224 983	2 278 487
Province d'Ontario, 3,750 %, 2032-06-02	1 460 000	1 408 310	1 478 725
Province d'Ontario, 2,650 %, 2050-12-02	2 200 000	1 575 640	1 666 206
Province d'Ontario, 3,750 %, 2053-12-02	335 000	305 724	311 133
Province de Québec, 2,300 %, 2029-09-01	1 545 000	1 514 311	1 487 156
Province de Québec, 3,600 %, 2033-09-01	1 455 000	1 357 591	1 442 674
Province de Québec, 3,100 %, 2051-12-01	1 885 000	1 484 615	1 548 008
Province de la Saskatchewan, série GC, 4,750 %, 2040-06-01	700 000	710 241	746 703
		14 904 294	15 071 948
<b>Gouvernements municipaux — 0,90 %</b>			
Aéroports de Montréal, série R, rachetables, 3,030 %, 2050-04-21	230 000	168 201	179 848
Ville de Toronto, 2,650 %, 2029-11-09	220 000	239 624	214 273
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 97-3, 6,450 %, 2027-12-03	30 000	40 286	32 366
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, rachetables, 3,260 %, 2037-06-01	430 000	358 749	385 332
Municipalité régionale de York, 1,700 %, 2030-05-27	130 000	129 869	119 575
		936 729	931 394
<b>Sociétés — 12,80 %</b>			
407 International Inc., rachetables, 2,430 %, 2027-05-04	365 000	383 966	359 264
407 International Inc., rachetables, 5,960 %, 2035-12-03	160 000	172 816	183 367
407 International Inc., rachetables, 3,830 %, 2046-05-11	230 000	192 988	207 726
Alectra Inc., série A, rachetables, 2,488 %, 2027-05-17	135 000	135 000	132 285
AltaGas Ltd., rachetables, 4,120 %, 2026-04-07	60 000	59 966	60 340
AltaGas Ltd., rachetables, 3,980 %, 2027-10-04	175 000	175 680	176 556
AltaGas Ltd., rachetables, 2,075 %, 2028-05-30	80 000	80 000	75 877
AltaLink L.P., rachetables, 5,249 %, 2036-09-22	160 000	163 618	173 137
Banque de Montréal, rachetables, 4,709 %, 2027-12-07	830 000	813 127	855 496
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %, 2028-02-02	630 000	590 776	624 828
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 3,836 %, 2030-09-26	230 000	230 000	230 363
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 4,442 %, 2035-11-15	90 000	89 996	91 021
Bell Canada, 2,500 %, 2030-05-14	225 000	224 432	209 086
Bell Canada, rachetables, 3,500 %, 2050-09-30	220 000	154 675	167 404
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,100 %, 2026-01-19	115 000	115 092	112 561
Banque Canadienne Impériale de Commerce, rachetables, 5,050 %, 2027-10-07	450 000	447 930	467 218
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 3,200 %, 2028-07-31	130 000	129 405	128 882
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 3,000 %, 2029-02-08	50 000	49 769	49 122
CCL Industries Inc., série I, rachetables, 3,864 %, 2028-04-13	40 000	40 000	39 986
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, rachetables, 3,532 %, 2029-06-11	225 000	227 777	221 509
CU Inc., 4,543 %, 2041-10-24	165 000	154 734	164 988
Enbridge Inc., rachetables, 2,990 %, 2029-10-03	355 000	335 369	343 588
Enbridge Inc., rachetables, 3,100 %, 2033-09-21	275 000	231 605	252 513
Enbridge Inc., série C, taux variable, rachetables, 6,625 %, 2078-04-12	70 000	75 894	73 600
ENMAX Corp., série 4, rachetables, 3,836 %, 2028-06-05	60 000	60 000	59 989
FortisBC Energy Inc., rachetables, 3,375 %, 2045-04-13	170 000	132 515	143 337
Growth Energy Canada Inc., rachetables, 2,955 %, 2027-03-01	75 000	74 999	73 222
Great-West Lifeco Inc., rachetables, 3,337 %, 2028-02-28	65 000	65 000	64 766
Great-West Lifeco Inc., rachetables, 2,379 %, 2030-05-14	150 000	150 000	140 805
Hydro One Inc., rachetables, 2,770 %, 2026-02-24	500 000	526 085	497 309
Hydro One Inc., 4,390 %, 2041-09-26	305 000	282 491	299 606
Inter Pipeline Ltd., rachetables, 3,484 %, 2026-12-16	40 000	40 169	39 905
Inter Pipeline Ltd., rachetables, 4,232 %, 2027-06-01	90 000	90 000	90 786
Keyera Corp., rachetables, 3,934 %, 2028-06-21	60 000	60 000	60 309
Les Compagnies Loblaw Ltée, rachetables, 2,284 %, 2030-05-07	30 000	30 000	27 979
Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, rachetables, 3,375 %, 2081-06-19	145 000	145 000	132 471
Metro inc., rachetables, 3,390 %, 2027-12-06	205 000	204 879	204 572
Banque Nationale du Canada, taux variable, rachetables, 1,573 %, 2026-08-18	275 000	274 968	271 882
NAV Canada, rachetables, 2,924 %, 2051-09-29	160 000	116 043	123 029
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série J, rachetables, 2,800 %, 2027-06-01	95 000	94 110	93 581
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série I, rachetables, 4,350 %, 2039-01-10	270 000	242 916	264 720
Pembina Pipeline Corp., série 10, rachetables, 4,020 %, 2028-03-27	540 000	542 275	545 755
Pembina Pipeline Corp., série 15, rachetables, 3,310 %, 2030-02-01	50 000	49 962	48 679
Reliance L.P., rachetables, 3,750 %, 2026-03-15	115 000	114 627	115 177
Reliance L.P., rachetables, 2,680 %, 2027-12-01	60 000	59 989	58 209
RioCan REIT, série AD, rachetables, 1,974 %, 2026-06-15	55 000	55 000	53 867
Rogers Communications Inc., rachetables, 3,250 %, 2029-05-01	300 000	283 920	292 655
Rogers Communications Inc., rachetables, 3,300 %, 2029-12-10	115 000	114 456	111 551
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 2027-01-28	1 180 000	1 121 320	1 154 470
Banque Royale du Canada, série 2, taux variable, rachetables, 4,000 %, 2081-02-24	200 000	200 000	198 387
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables, 2,580 %, 2032-05-10	40 000	39 985	39 132
Financière Sun Life inc., série 21-1, taux variable, rachetables, 3,600 %, 2081-06-30	70 000	70 000	63 417
TELUS Corp., rachetables, 2,050 %, 2030-10-07	285 000	270 054	256 432
TELUS Corp., rachetables, 4,750 %, 2045-01-17	180 000	154 269	170 233
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 2028-09-08	260 000	268 398	275 981

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2024

La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables, 3,060 %, 2032-01-26	715 000	692 498	706 081
	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 3,800 %, 2027-04-05	380 000	391 864	381 571
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 4,350 %, 2046-06-06	260 000	206 380	236 181
Westcoast Energy Inc., rachetables, 3,770 %, 2025-12-08	15 000	16 132	15 031
Westcoast Energy Inc., série W, 7,300 %, 2026-12-18	125 000	122 360	131 967
Groupe WSP Global Inc, rachetables, 4,120 %, 2029-09-12	45 000	45 000	45 443
		12 682 279	12 889 204
<b>International — 1,50 %</b>			
Obligation du Trésor des États-Unis, 3,625 %, 2053-02-15	1 310 000	1 528 134	1 533 222
		1 528 134	1 533 222
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b>		39 039 477	39 660 789
<b>PLACEMENTS À COURT TERME — 2,10 %</b>			
Bon du Trésor du gouvernement du Canada, 3,480 %, 2025-01-30	1 300 000	1 288 727	1 296 429
Bon du Trésor du gouvernement du Canada, 3,420 %, 2025-02-27	200 000	198 402	198 953
Bon du Trésor du gouvernement des États-Unis, 4,553 %, 2025-01-30	450 000	618 455	644 565
		2 105 584	2 139 947
<b>COÛTS D'OPÉRATIONS</b>		(52 563)	
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS — 98,90 %</b>		85 053 523	99 753 526
<b>PASSIFS DÉRIVÉS — (0,10)%</b>			(64 875)
<b>AUTRES ACTIFS, DÉDUCTION FAITE DES PASSIFS — 1,20 %</b>			1 206 940
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,00 %</b>			100 895 591

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### 1. CRÉATION DU FONDS

Le Fonds Équilibré Lincluden (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable établie en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie datée du 23 février 2000. Le siège social du Fonds est situé au 201 City Centre Drive, Bureau 201, à Mississauga (Ontario). Le Fonds a commencé ses activités le 29 septembre 2000. Lincluden Management Limited agit comme fiduciaire et gestionnaire des placements du Fonds (le « gestionnaire du Fonds »).

L'objectif de placement du Fonds est de générer une plus-value du capital et un revenu, tout en maintenant un niveau de risque relativement faible. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé d'actions, d'obligations gouvernementales, d'obligations de sociétés et d'instruments à court terme tels que des bons du Trésor du Canada.

L'administration du Fonds est confiée à la Compagnie Trust CIBC Mellon.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le conseil d'administration du gestionnaire des placements a approuvé la publication des présents états financiers le 27 mars 2025.

#### Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur.

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont effectués en dollars canadiens.

### 3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Aucun changement de méthodes comptables significatives n'est survenu.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### 4. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### Instrument financiers

##### i) Comptabilisation, évaluation et classement

Les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, les coûts d'opérations étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti.

Les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds sont classés selon les catégories suivantes :

- Actifs financiers classés à la JVRN : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés.
- Actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier.
- Passifs financiers classés à la JVRN : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant.
- Passifs financiers au coût amorti : tous les autres passifs financiers.

##### ii) Évaluation de la juste valeur

Les placements en titres cotés en Bourse ou négociés sur un marché hors cote sont évalués au cours de clôture. Les titres sans cours de clôture disponible sont évalués au dernier cours vendeur ou cours de clôture. Les titres non cotés ou non négociés en Bourse et les titres dont le cours acheteur de clôture et le dernier cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis du gestionnaire du Fonds, sont inexacts ou ne sont pas fiables ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle est déterminée par le gestionnaire du Fonds. Les billets à court terme sont évalués au coût majoré des intérêts courus, ce qui avoisine la juste valeur.

Le Fonds peut conclure un contrat de change à terme dans l'intention de compenser ou de réduire les risques liés aux cours de change des placements. La valeur d'un contrat à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, les positions étaient liquidées et comptabilisées à titre d'actif dérivé ou de passif dérivé dans l'état de la situation financière. Lorsqu'un contrat à terme est dénoué ou expire, les profits ou les pertes réalisés sur ces contrats sont comptabilisés et inclus dans l'état du résultat global.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les opérations menées avec les porteurs de parts.



# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### iii) Décomptabilisation

Le Fonds décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque les Fonds transfèrent les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie lors d'une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre de laquelle les Fonds ne transfèrent pas et ne conservent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif et ne conservent pas le contrôle de l'actif financier. Tout droit créé ou maintenu par les Fonds sur les actifs financiers transférés est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct.

Le Fonds décomptabilise un passif lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration.

### iv) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme.

### Opérations de placement et constatation du revenu

Le Fonds comptabilise le revenu de placement et les charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les dividendes en actions sont comptabilisés en résultat selon la juste valeur du titre à la date ex-dividende.

Les intérêts aux fins des distributions présentés dans l'état du résultat global correspondent à l'intérêt nominal gagné par le Fonds qui est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon la méthode linéaire.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Le profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont établis en fonction du coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes et des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro.

### Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon le coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts d'opérations.

### Conversion des devises

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date respective des opérations. Les profits et pertes de change sont présentés à titre de « profit (perte) de change », sauf ceux découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont comptabilisés à titre de composante des postes Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans l'état du résultat global.

### Impôts sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas imposé sur la tranche de son revenu imposable qui est versée ou doit être versée aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a produit un choix pour adopter le 15 décembre comme date de fin d'année d'imposition. Le Fonds verse une proportion suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. En conséquence, aucune charge d'impôts n'a été constatée dans les présents états financiers.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital subies par le Fonds ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs et les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 années d'imposition pour réduire le revenu net futur aux fins de l'impôt. Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital (néant au 31 décembre 2023) et n'avait aucune perte en capital (néant au 31 décembre 2023) disponible pour reporter en avant sur des exercices futurs.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujéttis à une retenue d'impôt à la source imposée par le pays d'origine. Au cours de l'exercice, le taux moyen de la retenue d'impôt à la source était de 17 % (17 % au 31 décembre 2023).

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### Parts rachetables

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente. Ce montant est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré du porteur à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables, qui sont classées dans les passifs financiers sont évaluées en fonction du montant du rachat et sont considérées comme étant un droit résiduel sur les actifs du Fonds après déduction de tous ses passifs.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de parts du Fonds se calcule en divisant la quote-part de l'actif net du Fonds propre à chaque série par le nombre de parts de cette catégorie qui sont en circulation à la date d'évaluation. L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série figurant dans les états du résultat global reflète la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables lié à l'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts d'une série qui sont en circulation au cours de la période. Les produits, les charges, à l'exception des frais de gestion, et les gains en capital réalisés et latents (pertes en capital réalisées et latentes) sont répartis entre les différentes catégories de parts proportionnellement à la somme qui y est investie.

### Sommes à recevoir au titre de la vente de placements et sommes à payer au titre de l'acquisition de placements

Les sommes à recevoir au titre de la vente de placements ou les sommes à payer au titre de l'acquisition de placements constituent les sommes à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers relativement à des transactions conclues mais non encore réglées en ce qui a trait à la vente ou à l'acquisition de placements.

## 5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire du Fonds a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement. Le jugement et l'estimation comptables les plus importants formulés par le Fonds à l'occasion de l'établissement des états financiers portent sur l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des placements. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### 6. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de série A, de série F, de série I et de série O. Les parts de série A, de série F, de série I et de série O ont toutes les mêmes attributs, sauf :

- a) que les frais de gestion à payer par le Fonds pourraient être différents en ce qui a trait aux parts de série A et de série F;
- b) que le Fonds ne payera aucuns frais de gestion en ce qui a trait aux parts des séries I ou O.

La déclaration de fiducie et le prospectus du Fonds comportent de l'information complémentaire sur les droits, les privilèges et les restrictions caractéristiques de chaque série.

Le Fonds doit distribuer tout revenu net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de l'exercice. Le bénéfice réalisé par le Fonds est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du Fonds. Les distributions à payer aux porteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts du Fonds sont classées dans les passifs financiers, en raison de l'obligation de distribuer le revenu net et les gains en capital et du fait que le Fonds possède de nombreuses séries de parts assorties de caractéristiques différentes. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est composé des montants payés pour les parts, de la plus-value (moins-value) latente des placements, des gains en capital et revenus nets réalisés non distribués, moins les montants payés pour les rachats.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

Les opérations sur parts pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont les suivantes :

	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
<b>Parts de série A</b>	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	30 109	32 531
Souscriptions	544 024	6
Distributions réinvesties	2 458	331
Rachats	(21 470)	(2 759)
À la clôture	555 121	30 109
Moyenne	99 431	31 332

	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
<b>Parts de série O</b>	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	1 706 408	1 754 611
Souscriptions	93 773	14 551
Distributions réinvesties	45 592	53 781
Rachats	(679 099)	(116 535)
À la clôture	1 166 674	1 706 408
Moyenne	1 654 990	1 698 607

	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
<b>Parts de série F</b>	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	3 436 740	3 028 488
Souscriptions	599 167	712 128
Distributions réinvesties	93 966	88 788
Rachats	(410 790)	(392 664)
À la clôture	3 719 083	3 436 740
Moyenne	3 552 069	3 236 465

## 7. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds peut utiliser des contrats de change à terme pour gérer le risque de change lié à ses placements dans des titres non libellés en dollars canadiens. L'objectif est de protéger le Fonds contre la possibilité de pertes en capital sur les placements libellés en devises en raison de l'appréciation du dollar canadien. Cependant, les risques de crédit et de marché associés aux contrats de change à terme peuvent exposer le Fonds à des pertes.

Le risque de change est lié à la possibilité que la valeur des contrats de change à terme varie en raison des fluctuations des cours de change. Les contrats de change à terme sont évalués quotidiennement à leur valeur de marché et les profits ou pertes latents qui en résultent sont comptabilisés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'utilisation de contrats de change à terme a pour conséquence le fait que les profits et les pertes de change du portefeuille de titres varient essentiellement en sens inverse des profits et des pertes du portefeuille de couverture.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, le Fonds détenait les contrats de change à terme suivants :

### Contrats de change à terme

Devise à livrer	Montant à livrer	Devise à acheter	Montant à acheter	Valeur de marché de l'achat au 31 décembre 2024 (\$ CA)	Profit (perte) latent(e) (\$ CA)	Date d'échéance du contrat
\$ US	1 108 000 \$	\$ CA	1 526 602 \$	1 591 477 \$	(64 875)\$	25 janv.
Profit (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme, montant net					(64 875)\$	

Au 31 décembre 2023, le Fonds détenait les contrats de change à terme suivants :

### Contrats de change à terme

Devise à livrer	Montant à livrer	Devise à acheter	Montant à acheter	Valeur de marché de l'achat au 31 décembre 2023 (\$ CA)	Profit (perte) latent(e) (\$ CA)	Date d'échéance du contrat
\$ US	1 085 000 \$	\$ CA	1 489 976 \$	1 437 218 \$	52 758 \$	24 janv.
Profit (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme, montant net					52 758 \$	

### Accords de compensation

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Le tableau ci-après présente les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation au 31 décembre 2024. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur l'état de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Accords de compensation Au 31 décembre 2024

Actifs et passifs financiers	Montants compensés (\$)		Montants non compensés (\$)		Trésorerie reçue (donnée) en garantie	Montant net
	Montant brut des actifs (passifs)	Compensation des actifs (passifs) bruts	Montants nets	Instruments financiers		
Actifs dérivés	–	–	–	–	–	–
Passifs dérivés	(64 875)	–	(64 875)	–	–	(64 875)
Total	(64 875)	–	(64 875)	–	–	(64 875)

### Au 31 décembre 2023

Actifs et passifs financiers	Montants compensés (\$)		Montants non compensés (\$)		Trésorerie reçue (donnée) en garantie	Montant net
	Montant brut des actifs (passifs)	Compensation des actifs (passifs) bruts	Montants nets	Instruments financiers		
Actifs dérivés	52 758	–	52 758	–	–	52 758
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–
Total	52 758	–	52 758	–	–	52 758

## 8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET CHARGES DU FONDS

### Honoraires de gestion et autres charges

Chaque série du Fonds se voit imputer ses propres charges et sa quote-part des charges du Fonds qui sont communes à toutes les séries. Les charges peuvent inclure des frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais de garde, les frais de tenue de livres et frais administratifs, les impôts et taxes, les frais de courtage et les frais de gestion. Le gérant du Fonds peut absorber la totalité ou une partie de ces charges. Les charges absorbées sont reflétées dans l'état du résultat global et s'élevaient à 189 655 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (183 437 \$ au 31 décembre 2023). Le gestionnaire du Fonds peut cesser d'absorber des charges à tout moment.

Les frais de gestion pour la série A et la série F sont imputés directement au Fonds. Pour la série A, les frais de gestion sont de 1,75 % en plus de la TPS/TVH. Pour la série F, les frais de gestion sont de 0,25 % en plus de la TPS/TVH. Au 31 décembre 2024, les frais de gestion combinés pour les séries A et F ont totalisé 190 704 \$ (141 935 \$ au 31 décembre 2023).

Au 31 décembre 2024, les frais de gestion à payer combinés pour les séries A et F totalisaient 34 287 \$ (14 944 \$ au 31 décembre 2023).

Pour la série O, le gestionnaire du Fonds ne reçoit pas de frais de gestion directement du Fonds pour ses services de gestion, mais, au contraire, il impute les frais de gestion directement aux porteurs de parts. À ce titre, les frais de gestion pour la série O ne constituent pas une charge pour le Fonds.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### Comité d'examen indépendant

La rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant s'est élevée au total à 35 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (35 000 \$ au 31 décembre 2023).

### Parts détenues par des parties liées

Les administrateurs du Fonds et le personnel du gestionnaire des placements détenaient 105 664 parts rachetables du Fonds au 31 décembre 2024 (103 467 parts au 31 décembre 2023).

## 9. COÛTS D'OPÉRATIONS

Le total des frais de courtage et commissions payés à l'achat et à la vente de placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été de 17 890 \$ (20 850 \$ au 31 décembre 2023). Le gestionnaire du Fonds reconnaît qu'il a, envers ses clients, l'obligation de rechercher les modalités d'exécution des opérations de négociation les plus favorables qui sont raisonnablement disponibles étant donné la nature de chaque opération. Bien que la capacité de négocier au meilleur prix soit habituellement la plus importante considération dans la détermination des considérations les plus favorables, il faut quand même considérer la qualité et la gamme complète des services de courtage offertes par un courtier, entre autres, la valeur de la recherche fournie ainsi que la capacité d'exécution des ordres et de réponse aux besoins de la clientèle, le taux de commission et la responsabilité financière.

Les commissions de courtage payées sur les opérations sur titres peuvent inclure des montants de « paiements indirects au moyen de courtages », comme la valeur des services de recherche et autres services fournis par le courtier. Même si le gestionnaire fait de son mieux pour déterminer la partie que représentent les paiements indirects au moyen de courtages des commissions payées sur les opérations de portefeuille du Fonds, dans certains cas, elle ne peut pas être déterminée. Le Fonds a versé un paiement indirect au moyen de courtages de 795 \$ au cours de la période de présentation de l'information financière (348 \$ au 31 décembre 2023).

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités de placement du Fonds l'exposent à différents types de risques associés aux instruments financiers dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du Fonds et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du Fonds et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le Fonds, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.



# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Il y a lieu de se reporter aux plus récents prospectus et notice annuelle pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du Fonds. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au Fonds de même qu'une analyse de la façon dont ils sont gérés figurent ci-après.

### Risque de change

Le Fonds investit dans des titres libellés en devises autres que sa monnaie de présentation, soit le dollar canadien. En conséquence, le Fonds s'expose au risque de fluctuation du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la valeur comptable de cette tranche d'actifs du Fonds.

Le tableau ci-dessous indique la devise présentant le plus grand risque pour le Fonds en fin d'exercice, pour les actifs et les passifs monétaires détenus à des fins de transaction et le capital sous-jacent des contrats de change à terme.

#### Risque de change 31 décembre 2024

	Titres exposés au risque de change	Contrats de change à terme	Total de l'exposition	En % de l'actif net
Dollar américain	27 538 198	(1 591 477)	25 946 721	25,72 %
Euro	4 550 014	–	4 550 014	4,51 %
Livre sterling	134 946	–	134 946	0,13 %

#### Risque de change 31 décembre 2023

	Titres exposés au risque de change	Contrats de change à terme	Total de l'exposition	En % de l'actif net
Dollar américain	22 518 243	(1 437 218)	21 081 025	23,97 %
Euro	3 403 870	–	3 403 870	3,87 %
Livre sterling	653 682	–	653 682	0,74 %

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait diminué ou augmenté respectivement de 1 531 584 \$ (1 256 929 \$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence pourrait être importante.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des titres portant intérêt. Les produits du Fonds peuvent être touchés par les fluctuations des taux d'intérêt de certains titres ou parce que la direction n'est pas en mesure d'obtenir un rendement semblable à la vente des titres.

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt du portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue avec les taux d'intérêt du marché.

Le tableau ci-après donne un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction par le Fonds, à leur juste valeur, classés selon la plus rapprochée des deux dates suivantes : la date contractuelle de révision des taux d'intérêt ou la date d'échéance. Le risque de taux d'intérêt lié aux placements à court terme est négligeable et ceux-ci ne sont donc pas pris en compte dans le tableau suivant.

#### Risque de taux d'intérêt 31 décembre 2024

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	334 188	8 101 080	5 862 762	25 362 759	39 660 789

#### Risque de taux d'intérêt 31 décembre 2023

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	2 305 865	1 682 008	7 587 457	25 086 171	36 661 501

Au 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 3 148 765 \$ (3 097 071 \$ au 31 décembre 2023).

### Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers correspond au risque de perte financière qu'assume le Fonds si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers lui. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie de même que des sommes à recevoir des courtiers et des créances. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le Fonds estime solvables et en effectuant un suivi serré de l'exposition au risque de crédit.

Le Fonds gère le risque de crédit lié à son portefeuille de titres de créance en faisant sa propre analyse interne dans le but d'apporter un complément à la recherche des agences de notation, en diversifiant son portefeuille en termes d'émetteurs, d'émissions et de secteur d'activité.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance comportant les notes de crédit suivantes :

### Risque de crédit

En pourcentage de l'actif net		
Notation des obligations	31 décembre 2024	31 décembre 2023
AAA	10,97 %	13,38 %
AA	14,77 %	7,28 %
A	7,67 %	15,58 %
BBB	5,90 %	5,45 %
Total	39,31 %	41,69 %

À la date de clôture, l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière.

Les activités du Fonds peuvent donner lieu à un risque de règlement. Le risque de règlement s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une entité d'honorer son obligation de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs comme il est convenu par contrat. Pour la majorité des transactions, le Fonds atténue le risque lié au crédit en procédant à des règlements par l'entremise d'un courtier afin de s'assurer qu'une opération est réglée seulement lorsque les deux parties satisfont à leurs obligations contractuelles en matière de règlement.

### Autre risque de marché

L'autre risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des cours boursiers (à l'exception des taux d'intérêt ou des taux de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à la société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Ce risque est géré au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers conformément aux limites définies. Le Fonds surveille quotidiennement ses positions globales sur le marché.

Au 31 décembre 2024, une variation de 5 % du cours des actions aurait eu une incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds de 2 897 640 \$ (2 523 281 \$ au 31 décembre 2023), tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels pourraient différer des résultats de la présente analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

### Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de titres en espèces. Il investit donc son actif dans des placements qui se négocient sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. Les titres cotés du Fonds sont réputés facilement réalisables.

La situation de trésorerie du Fonds est surveillée quotidiennement et tous les passifs financiers du Fonds sont à court terme et arrivent à échéance en moins de 90 jours.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

### Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur des prix obtenus directement auprès d'une bourse sur laquelle les instruments sont négociés ou auprès d'un courtier qui fournit le prix coté non ajusté d'un instrument identique négocié sur un marché actif. Le Fonds utilise d'autres techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur de tous les autres instruments financiers.

Le Fonds évalue la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs ci-après qui tient compte de l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

- les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) (niveau 2);
- les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

L'objectif des techniques d'évaluation est d'arriver à une évaluation de la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente de l'actif ou payé pour le transfert du passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les changements dans les méthodes d'évaluation peuvent donner lieu à des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement. Le Fonds comptabilise les transferts effectués d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période au cours duquel les transferts ont eu lieu. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucun titre n'a été transféré du niveau 1 vers le niveau 2 (48 156 au 31 décembre 2023). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des titres dont la valeur s'élevait à environ 20 913 \$ ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 1 (néant au 31 décembre 2023).

Le Fonds n'avait pas de placements de niveau 3 au 31 décembre 2024 (néant au 31 décembre 2023).

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

Le tableau ci-après résume les données utilisées pour l'évaluation des placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur aux 31 décembre 2024 et 2023 :

### Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre 2024

	(Niveau 1)	(Niveau 2)	(Niveau 3)	Total
Actions	57 952 790 \$	– \$	– \$	57 952 790 \$
Obligations	–	36 660 789	–	39 660 789
Placements à court terme	–	2 139 947	–	2 139 947
<b>Total des placements</b>	<b>57 952 790 \$</b>	<b>41 800 736 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>99 753 526 \$</b>
Dérivés	– \$	(64 875) \$	– \$	(64 875) \$
	<b>57 952 790 \$</b>	<b>41 735 861 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>99 688 651 \$</b>

Au 31 décembre 2023

	(Niveau 1)	(Niveau 2)	(Niveau 3)	Total
Actions	50 406 217 \$	59 409 \$	– \$	50 465 626 \$
Obligations	–	36 661 501	–	36 661 501
Placements à court terme	–	545 019	–	545 019
<b>Total des placements</b>	<b>50 406 217 \$</b>	<b>37 265 929 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>87 672 146 \$</b>
Dérivés	– \$	52 758 \$	– \$	52 758 \$
	<b>50 406 217 \$</b>	<b>37 318 687 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>87 724 904 \$</b>

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

## 11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables, sans valeur nominale. Les parts du Fonds donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et le prix de rachat est calculé en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du Fonds. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence spécifique en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à la souscription et au rachat de parts. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. L'objectif du Fonds consiste à investir les sommes reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat.